



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 25 mars 2024

DELIBERATION N°2024-007

L'an 2024, le 25 mars, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Prazeres RIBEIRO à Nelly JANIN QUERCIA à partir de la délibération 2024-012

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/02/2024

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12/02/2024. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-007 : Adoption du compte de gestion 2023 du budget principal de la commune

Gérard FEY, Rapporteur

RAPPELLE la double comptabilité qui est tenue, à savoir celle du Trésorier public (compte de gestion) et celle de la commune (compte administratif) dans le respect du principe de comptabilité publique et de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Celles-ci doivent être conformes en clôture d'exercice.

Considérant la régularité et la conformité des comptes de gestion tenus par le Trésorier avec le compte administratif du budget principal tenu par la commune, il est proposé au Conseil municipal **d'approuver** le compte de gestion de l'exercice 2023 tenu par le Trésorier.

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 038-213802812-20240325-DELIB2024_007-BF



LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte le compte de gestion 2023 du budget général de la commune, tenu par le Trésorier public.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : ~~28~~03/2024

Reçu en préfecture le : 27/03/2024

Exécutoire le : ~~28~~03/2024

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 26/03/2024

Le Maire,

Nelly JANIN QUERCIA

